

COMMUNE DE LUCINGES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 4 septembre 2023 à 19h30

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Lucinges sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Luc SOULAT

Elu secrétaire de séance : Arthur BAZIN

Présents : JL. SOULAT, L. BAUD, A. BAZIN, JY. BEUCHER, C. BURKI, A. CHICHER, M. CIAMPORCERO-BEAUQUIS, Y. DIEULESAINT, A. FAVRAT, P. GERBAZ, S. MARTY, I. MAUGET, C. MASCAGNI, M. SARTON, D. SIMONEAU.

Absents : P. CHARRIERE pouvoir Y. DIEULESAINT, E. JOVILLAIN pouvoir P. GERBAZ, JP LEMMO pouvoir S. MARTY, V. MOUCHET pouvoir M. SARTON

Date de convocation du conseil municipal : 29/08/2023

Délibération N° 2023-09-02 : Mise à jour des règlements et tarifs des salles communales

Monsieur Le Maire expose que dans le cadre de sa politique d'accompagnement à la vie associative et culturelle, la commune de Lucinges met à disposition des associations et autres organismes, les deux salles de la Grange mais également la salle des associations du presbytère ainsi que la salle de motricité pour des usages d'activités ponctuelles ou régulières sur une année scolaire. Le nombre de réservation augmentant chaque année et afin de continuer d'accompagner cette dynamique associative et l'animation sportive et culturelle sur la commune, il est nécessaire de faire évoluer les tarifs et d'adopter un règlement pour la salle des associations du presbytère ainsi que la salle de motricité de l'école.

Un exemplaire des deux règlements et de la grille tarifaire ayant été transmis à chaque conseiller municipal avec la note de synthèse, Monsieur Le Maire demande au conseil de se prononcer sur l'adoption de ces documents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-21 et L2144-3 ;

Vu la délibération N°2019-02-04 adoptant les tarifs et le règlement de la salle communale La Grange ;

- **Adopte** la nouvelle grille tarifaire ainsi que le règlement intérieur de la salle des associations du presbytère ainsi que la salle de motricité de l'école, selon documents annexés à la présente délibération, à compter du 1^{er} septembre 2023 ;
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance

Le Secrétaire de Séance,
Arthur BAZIN



Le Maire,
Jean-Luc SOULAT



TARIFS DES STRUCTURES COMMUNALES

LA GRANGE

	Grande salle			Petite salle			Deux salles			ECOLE	
	WE - JF	Semaine	WE - JF	WE - JF	Semaine	WE - JF	WE - JF	Semaine	Salle de motricité	BUNGALE	associations
PARTICULIERS DE LUCINGES	550€ + 2 cautions (1)	200€ + 2 cautions (1)	250€ + 2 cautions (2)	100€ + 2 cautions (2)	700€ + 2 cautions (3)	300€ + 2 cautions (3)	300€ + 2 cautions (3)	300€ + 2 cautions (3)	⊘	⊘	⊘
PROFESSIONNELS DE LUCINGES	550€ + 2 cautions (1)	200€ + 2 cautions (1)	250€ + 2 cautions (2)	100€ + 2 cautions (2)	700€ + 2 cautions (3)	300€ + 2 cautions (3)	300€ + 2 cautions (3)	300€ + 2 cautions (3)	50 € 1/2 journée	⊘	50 € 1/2 journée
ASSOCIATIONS DE LUCINGES ET ASSIMILEES*	0€ + caution ménage 210€	0€ + caution ménage 210€	0€ + caution ménage 120€	0€ + caution ménage 120€	0€ + caution ménage 240€	0€ + caution ménage 240€	0€ + caution ménage 240€	0€ + caution ménage 240€	0 €	⊘	0 €
COLLECTIVITES - SERVICES PUBLICS	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	⊘	⊘	⊘
INTERVENANTS PERISCOLAIRES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	⊘	0 €
COPROPRIETES DE LUCINGES	⊘	⊘	⊘	100€ règlement à la remise des clés	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	100€ règlement à la remise des clés
ASSOCIATIONS ET PROFESSIONNELS HORS COMMUNE	800€ + 2 cautions (1)	300€ + 2 cautions (1)	400€ + 2 cautions(2)	150€ + 2 cautions (2)	1.000€ + 2 cautions (3)	450€ + 2 cautions (3)	450€ + 2 cautions (3)	450€ + 2 cautions (3)	50€ par 1/2 journée si organisation de stages payants	⊘	⊘

Cautions 1 : 1.100€/210€

Cautions 2 : 500€/120€

Cautions 3 : 1.400€/240€

* Assimilées : associations loi 1901 caritatives, associations ayant des activités régulières sur Lucinges impliquant des habitants de la commune, associations dont la commune est adhérente, associations loi 1901 proposant une manifestation dont l'entrée est libre et gratuite, école de Lucinges

Envoyé en préfecture le 05/09/2023

Reçu en préfecture le 05/09/2023

Publié le 05/09/2023

ID : 074-217401538-20230904-DEI20230902-DE

PRESEYTERE

associations

BUNGALE

ECOLE

Deux salles

Petite salle

Grande salle

LA GRANGE

TARIFS DES STRUCTURES COMMUNALES

05/09/2023

05/09/2023

05/09/2023